

# La Lettre

## D'ALAIN CLAEYS

N°127 - Avril 2010

## Réforme des retraites : une exigence pour notre jeunesse

Le dossier des retraites est fondamental. Il est de notre responsabilité, vis-à-vis de notre jeunesse, de le régler.

Crise financière oblige, le principe d'une solidarité entre les âges, c'est-à-dire d'une retraite par répartition n'est heureusement plus aujourd'hui mis en cause. Dès lors les leviers sont connus : qui cotise ? quelle somme ? combien de temps et pour quel montant de pension ?

Alors augmenter les cotisations des salariés ? en pleine crise économique, cette nouvelle atteinte au pouvoir d'achat des ménages serait inimaginable et contre-productive. Diminuer les pensions ? elles ont déjà subi une baisse de 15 % à 20 % suite aux précédentes « réformes » de 1993, 2003 et 2007.

Contrairement au gouvernement, je crois que cette réforme doit s'appuyer sur quelques principes simples : pénibilité au travail, âge légal de départ en retraite demeurant à 60 ans et élargissement de l'assiette des cotisations.

Chacun en conviendra, nous ne sommes pas tous égaux en matière de pénibilité du travail. La réforme des retraites doit en tenir compte en retenant le principe d'équité entre les salariés.

Parallèlement, nous devons nous battre pour maintenir l'âge légal du départ à la retraite à 60 ans. Au-delà du symbole, repousser l'âge légal reviendrait surtout à appliquer une double peine pour tous les salariés dont la pénibilité au travail est avérée et qui ont commencé jeune.

Ayons aussi à l'esprit que 60 % des salariés sont hors emploi lorsqu'ils font valoir leurs droits à la retraite parce que au chômage, en invalidité, en inactivité ou en dispense de recherche d'emploi. Si l'âge moyen du départ à la retraite est en effet de 61,5 ans, l'âge moyen de cessation d'activité s'établit, lui, à 58,8 ans. Reculer l'âge légal du départ à la retraite équivaldrait donc à allonger cette période hors emploi.

Enfin, nous disons qu'il faut multiplier le nombre de



cotisants. D'abord en luttant inlassablement contre le chômage, mais aussi et surtout en créant de nouvelles recettes : élargissement à la valeur ajoutée de l'assiette des cotisations patronales, cotisations sur les stock-options, abolition des privilèges fiscaux ou encore surtaxe de 10 % de l'impôt sur les sociétés acquitté par les banques et affectée au fonds de réserve des retraites, les solutions ne manquent pas.

Ce qui fait défaut en revanche, c'est la vision

du gouvernement sur le vieillissement de notre population. Loin d'être un fardeau, nos seniors sont une chance pour le Pays. Leur expérience et leur désir d'investissement en font bien souvent la pierre angulaire des solidarités de tous les jours. Dans ce dossier comme dans bien d'autres, les problèmes sont comptables, les solutions, humaines.

**Alain Claeys**  
Député de la Vienne  
Maire de Poitiers  
(21/04/10)

### À l'Assemblée nationale

Alain Claeys a participé aux votes sur le projet de loi, relatif à l'ouverture à la concurrence et à la régularisation du secteur des jeux d'argent et de hasard en ligne et sur celui portant réforme du crédit à la consommation.

Toujours à l'Assemblée nationale, il a auditionné le Président du CNRS, M. Alain Fuchs, dans le cadre de l'Office Parlementaire d'Evaluation des Choix Scientifiques et Technologiques (OPECST).

Alain Claeys a également mené diverses auditions dans le cadre de la Mission d'Evaluation et de Contrôle (MEC) sur le Crédit impôt recherche :

- M. Christophe Fornes, Président et M. Hugues

Souparis, Membre de la Commission Recherche et Innovation de Croissance Plus,

Retrouvez Alain Claeys,  
sur Facebook  
[alainfacebook@gmail.com](mailto:alainfacebook@gmail.com)

- M. François Drouin, Président Directeur Général d'Oséo,

- M. David Appia, Président de l'Agence Française pour les investissements internationaux (AFII).

Dans le cadre de la Commission des Finances de l'Assemblée nationale, Alain Claeys a également auditionné :

- M. Christian Noyer, Gouverneur de la Banque de France,

- M. Jean-Pierre Jouyet, Président de l'Autorité des marchés financiers,

- M. Michel Aglietta, professeur de sciences économiques à Paris Ouest Nanterre,

- M. Henri Bourguinat, économiste, fondateur du laboratoire d'analyse et de recherche économiques de l'Université de Bordeaux IV,

- M. David Thesmar, professeur de finances HEC, membre du Conseil d'Analyse Economique sur le thème : La crise est-elle finie ? Quelles nouvelles règles à mettre en œuvre ?

- M. François Baroin, Ministre du Budget, sur les résultats de l'application du bouclier fiscal en 2008 et 2009 et sur la situation des comptes publics en 2009.

### Dans la circonscription

À Poitiers, Alain Claeys était présent au débat organisé par le Festival « Voix Publiques » sur le thème de « La fraternité dans la politique de la ville », à la remise de récompenses des meilleurs apprentis qui se sont distingués dans leur formation par leur résultat à l'examen de la session 2009 et de leur maître d'apprentissage organisée à l'occasion des Portes Ouvertes du CFA Chantejeau.

Il a participé à la rencontre organisée par l'association « Autour du Pont Neuf » avec les personnes du quartier, à l'arrivée de la marche organisée par la section gymnastique volontaire des Couronneries à l'occasion des 40 ans de la section, au vide-grenier organisé par l'association « le grenier de Mélusine » et à l'Assemblée générale de l'Association des Insuffisants Rénaux du Poitou-Charentes.

Alain Claeys a également assisté au vernissage de l'exposition « La révolution verte » organisée par les amateurs de l'Ecole des Beaux Arts de Poitiers à la Chapelle Henri IV et à la réception

organisée en l'honneur de Brian Joubert, Médaillé de bronze aux Championnats du Monde de patinage artistique 2010.

Il s'est rendu à la cérémonie du 48<sup>e</sup> anniversaire du Cessez le Feu de la guerre d'Algérie.

Il a participé aux inaugurations des Portes ouvertes des Lycées de Kyoto et de Réaumur, de la résidence « Les vergers de grimoire » de SIPEA et du gymnase Aliénor d'Aquitaine après des travaux d'accessibilité handicap.

Il a assisté à Jaunay-Clan à l'inauguration de la 46<sup>e</sup> édition de la Foire aux vins, aux miels, à la gastronomie et aux métiers d'art, à Monthoiron, à celles de la Mairie, de la chaufferie et de la bibliothèque après des travaux de réhabilitation et à Montamis à celle de la 24<sup>e</sup> édition des Journées Photographiques organisée par l'association « Le 3<sup>ème</sup> Ciel ».

À Vendeuve du Poitou, il a participé à une réunion d'information avec l'ensemble des exploitants agricoles de la commune.

Il était présent aux Assemblées générales de la Fédération des Chasseurs de la Vienne et de l'association des Familles de Traumatismes Crâniens de la Vienne.

À Jaunay-Clan, il s'est rendu au Congrès National de la FNACA.

Yves Rouleau l'a représenté à la cérémonie du 48<sup>e</sup> anniversaire du Cessez le Feu de la guerre d'Algérie de Neuville de Poitou et à l'Assemblée générale de la 91<sup>e</sup> section des Médaillés Militaires de Poitiers organisée à Avanton.

Il a été représenté par Martine Daban à la réunion du comité syndical du Syndicat d'Electricité et d'Equipement du Département de la Vienne (SIEEDV).

Jean Petit l'a également représenté à la réunion organisée par le Pays du Haut-Poitou et Clain pour la restitution des travaux d'étude d'une cinquantaine d'étudiants de Master 1 « Espaces – sociétés – environnement » et « Migrations internationales » du Département de Géographie de l'Université de Poitiers sur les spécificités de notre territoire, ses évolutions, ses principales problématiques et enjeux.

Alain Claeys, Député,  
16 rue du Mouton  
86000 Poitiers  
e-mail :  
aclaeys@assemblee-nationale.fr  
Tel : 05 49 50 97 79

## Nanotechnologies : des risques sanitaires à évaluer

Insidieusement les nanotechnologies ont envahi notre quotidien. Les nanoparticules sont présentes dans un millier de produits de consommation courante : cosmétiques, peintures, appareils électroniques, emballages alimentaires... Actuellement seuls les personnels des laboratoires et

de l'industrie bénéficient de mesures de protection sanitaire visant à limiter l'inhalation des nanomatériaux.

La nouvelle Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail qui sera opérationnelle le 1<sup>er</sup> mai (et qui naîtra

de la fusion de l'AFSSA et de l'AFSSET) devra rapidement émettre un avis sur les risques encourus par l'ensemble de la population et sur les mesures de prévention nécessaires.

Martine Daban  
Députée suppléante



Prochaine parution :  
le 25 mai 2010